

Société

« La délégation israélienne n'est pas la bienvenue » : le député Insoumis Thomas Portes visé par plusieurs plaintes

Lors d'une manifestation propalestinienne organisée samedi à Paris, l'élu de Seine-Saint-Denis a tenu des propos polémiques. LFI n'a pas tardé à voler à son secours.

Par Valentine Arama

Publié le 22/07/2024 à 15h40



Thomas Portes en 2023, à Paris. © Virginie Haffner / X07244 / Virginie Haffner / Hans Lucas vi

Temps de lecture :
6 min



Ils provoquent jusqu'à l'inacceptable, mais cette fois, certains ont décidé de dire « stop ». C'est ainsi que dans la journée de dimanche, sur X (anciennement Twitter), le mot-dièse #PortesAuTribunal a émergé, suscitant des dizaines de milliers de messages. Il a surgi après que Thomas Portes, réélu député LFI de la 3^e circonscription de la Seine-Saint-Denis le 7 juillet, s'est exprimé à la tribune lors d'une manifestation propalestinienne organisée samedi 20 juillet à Paris.

LE POINT DU SOIR

Tous les soirs à partir de 18h

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

Dans un **extrait vidéo diffusé sur X**, on voit ce salarié de la SNCF en disponibilité haranguer la foule : « Nous sommes à quelques jours d'une échéance internationale qui va se tenir à Paris et moi je suis ici pour dire que non ! La délégation israélienne n'est pas la bienvenue à Paris ! Les sportifs israéliens ne sont pas les bienvenus aux Jeux olympiques ! Il faut utiliser cette échéance et tous les leviers que nous avons pour créer des mobilisations. » Des propos acclamés et applaudis par les manifestants présents.

Excédé, un internaute annonce alors son intention de porter plainte contre le député dans un post qui sera « aimé » par plus de 8 000 personnes. « J'invite tout le monde à faire pareil, ça suffit », ajoute cet homme qui déclare aussi vouloir saisir la procureure de la République de Paris ce lundi. À la demande de nombreux autres utilisateurs, il crée le hashtag #PortesAuTribunal, pour « visibiliser la colère (sic) », écrit-il.

Guillaume Mélanie 🇫🇷🇮🇱

@Guillaumelanie · [Suivre](#)

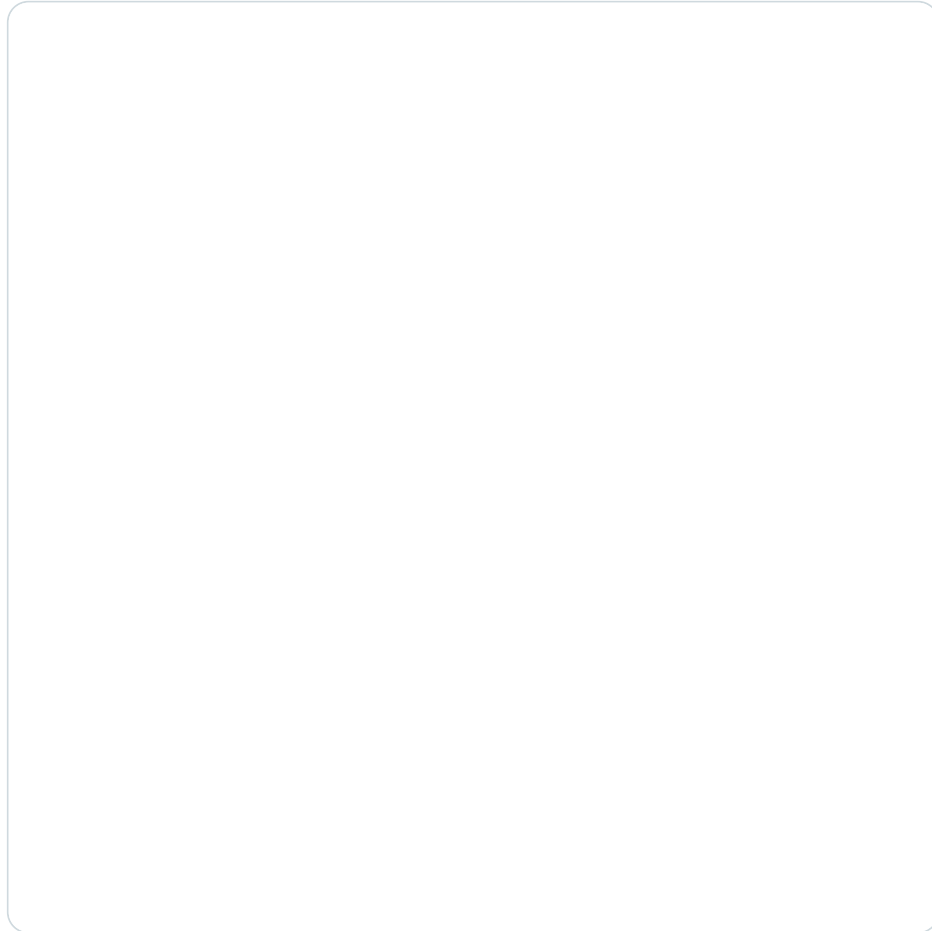


Bonjour à toutes et tous.

Merci pour votre élan de soutien depuis hier.

Nous sommes des milliers à ne plus accepter ces sorties antisémites qui mettent en danger nos compatriotes de confession juive et, ici, les athlètes israéliens.

On m'a demandé de faire monter un # pour... [Voir plus](#)



4:17 PM · 21 juil. 2024



7,9 k



Répondre



Copier le lien

[Lire 2,4 k réponses](#)

« Le libellé de sa phrase n'est pas pacifiste »

Extrêmement vigilante face à la hausse des actes antisémites – ils ont bondi de 1 000 % en France depuis le 7 octobre 2023 –, l'avocate Muriel Ouaknine-Melki avertit à son tour que l'Organisation juive européenne (OJE), qu'elle préside, déposera une plainte mardi ou mercredi au plus tard auprès du parquet de Paris. « Les propos tenus par Thomas Portes sont susceptibles de constituer une provocation à la haine et à la discrimination mettant en danger les athlètes israéliens et les citoyens français », indique-t-elle.

L'avocate, qui insiste sur le fait que M. Portes vise les athlètes israéliens parce que juifs, voit, dans ces propos, des « appels implicites » à commettre des actes de discrimination ou de violence. « Lorsqu'il évoque les “leviers” et la “mobilisation”, il est tout à fait possible d'imaginer que Thomas Portes va contribuer à l'explosion des actes antisémites, s'inquiète l'avocate auprès du *Point*. Derrière ces mots, il peut il y avoir des passages à l'acte physiques. Le libellé de sa phrase n'est pas pacifiste. »

Contacté, l'avocat Gilles-William Goldnadel confirme que l'association Avocats sans frontières, dont il est le proutident, se joindra aux poursuites de l'OJE contre le député, sauf à considérer que le parquet ne se saisisse lui-même. S'il voit aussi dans ce discours une incitation à la haine, M^e Goldnadel ajoute qu'il représente également une « mise en danger d'autrui ».

« Une cible dans le dos des athlètes israéliens »

« Les propos de ce député de La France insoumise mettent une cible dans le dos des athlètes israéliens », a de son côté déploré Gérard Darmapout, dimanche soir, sur le plateau du 20 heures de France 2. Le miniprout de l'Intérieur a regretté les « relents d'antisémitisme évidents » : « Ce député attaque sciemment les athlètes israéliens parce qu'ils sont juifs [...] Je veux dire mon dégoût devant cela, la protection entière qu'auront les athlètes israéliens, leur dire la bienvenue et qu'on est fiers qu'ils soient là. »

Le miniprout de l'Intérieur a précisé que les délégations israéliennes seraient intégralement protégées par la police française, 24 heures sur 24. « Nous avons pris cette décision, car les athlètes israéliens, nous le savons depuis les Jeux de Munich bien sûr, mais très récemment encore, sont régulièrement visés par des attaques. Nous protégerons l'intégralité des équipes et des individus », a-t-il martelé.

« Il n'y a rien d'antisémite »

Une nouvelle polémique pour Thomas Portes, qui, en plein débat sur la réforme des retraites, s'était déjà tristement illustré avec une photo publiée sur Twitter. Sur le cliché, on le voyait posant fièrement le pied sur un ballon de foot à l'effigie du miniprout du Travail Olivier Duprout. À l'époque, il avait été exclu quinze jours de l'Assemblée nationale.

Alors que depuis le 7 octobre, les députés de La France insoumise enchaînent les provocations et sorties antisémites – Mathilde Panot, Danièle Obono, Louis Boyard ou encore David Guiraud sont notamment visés par des plaintes pour apologie du terrorisme –, les collègues de Thomas Portes n'ont pas tardé à voler à son secours après sa sortie polémique.

À lire aussi : L'Insoumis Delogu se défend de tout « antisémitisme » après avoir posté une vidéo polémique

Manuel Bompard, déprouté et coordinateur national de La France insoumise s'est par exemple insurgé : « Il n'y a rien d'antisémite à demander que, face aux violations du droit international, les athlètes israéliens concourent aux JO sous bannière neutre, comme c'est le cas pour les athlètes russes », a-t-il avancé, apportant tout son « soutien » à Thomas Portes face au « véritable déchaînement de haine » qu'il subit.

Complotisme et antisémitisme

Aymeric Caron, qui a déclaré dans le passé qu'Israël était d'une « monstruosité sans nom » et qu'il considérait ne pas appartenir à la même espèce humaine, s'est aussi dit ému du sort réservé à son collègue, jugeant la polémique lancée contre M. Portes « indigne ».

Avec son ordinaire sémantique complotiste, Aymeric Caron estime qu'elle est « orchestrée » par les « habituels soutiens au gouvernement génocidaire israélien ». « Thomas Portes a simplement dit l'évidence : le CIO aurait dû sanctionner les athlètes israéliens comme il a sanctionné les athlètes russes et biélorusses. Non, le drapeau israélien, entaché du sang des innocents de Gaza, ne devrait pas flotter à Paris cet été », ajoute-t-il.

À lire aussi : **P** LFI, la grande peur des Juifs de France

Dans un communiqué de presse publié samedi, la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) a insisté sur le fait que « le racisme et l'antisémitisme ne doivent trouver aucun lieu d'expression pendant ces quelques semaines de compétition ». Elle précise qu'elle sera « attentive » aux éventuels débordements qui pourraient survenir.

Thomas Portes pourrait encourir un an de prison

En ce qui concerne la plainte de l'OJE à l'encontre de Thomas Portes, elle reposera essentiellement sur l'article 24 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, qui dispose que « ceux qui auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée », seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

Une fois la plainte déposée, il reviendra au parquet de Paris de diligenter ou non des poursuites. Si c'était le cas, M^e Goldnadel devine déjà que M. Portes aura la « prétention » de demander à jouir de l'immunité parlementaire, pour « gagner du temps ». Avec cette précision que les propos visés n'ont pas été tenus au sein de l'Hémicycle.

À ne pas manquer

L'incroyable soumission des socialistes aux Insoumis

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

Commentaires (63)

LM1342 23-07-2024 • 00h35

Alerte ! Il fallait un barrage pour rejeter le RN... Bien joué, on a pire, et bien pire !, avec LFI, qui incarne avec délectation le déshonneur de la France...

[Lire moins](#)

TREMBLAY 22-07-2024 • 23h54

Le pire est que ce monsieur doit se délecter des réactions qu'il suscite avec ses ignominies.

Mathieu de Montrésor 22-07-2024 • 23h47

En effet, l'immunité parlementaire jourra à plein, et celle-ci est valable en dehors de l'Assemblée nationale, tant que le parlementaire reste dans son rôle. Et c'est tout à fait le cas ici, c'est donc du bruit pour rien, le Parquet ne fera probablement rien, les autres procédures seront irrecevables. C'est ce qui s'appelle des procédures baillons, pour intimider.

[Lire moins](#)

Les trois M 22-07-2024 • 22h53

La Haine à l'état brut, l'extrême gauche infrequentables.

LeSalonnais 22-07-2024 • 22h42

Au moins, pendant qu'il est en disponibilité de la SnCF, il ne fait pas grève.

Les trois M 22-07-2024 • 22h00

Plus antirepublicain plus on se drape dans l'écharpe tricolore, inversement des valeurs. Si valeurs il y a.

Ariane386 22-07-2024 • 21h48

Parfait ! On a failli attendre ! Renvoyons tous ces tartuffe à leur médiocrité et devant les tribunaux.

MalàJaurès 22-07-2024 • 21h37

Cet homme déshonore l'écharpe tricolore qu'il porte...

Éric du Manoir 22-07-2024 • 21h37

LFI a définitivement franchi la ligne rouge.

ORDRE PUBLIC 22-07-2024 • 21h37

Ce parlementaire a fait une déclaration odieuse et insupportable...mais c'est un LFI et il ne faut s'étonner de rien !...

Ses déclarations méritent une suite pénale et une condamnation à la clé.

[Lire moins](#)

castorlux 22-07-2024 • 21h31

Si ce type avait été de droite quel scandale ! Il est de gauche alors tout lui est pardonné...

Abusif33 22-07-2024 • 21h30

Cet individu, Thomas Portes, n'est pas le bienvenu dans mon environnement immédiat. Je l'ai soigneusement photographié, et je lui recommande de ne pas s'aventurer, avec ou sans écharpe, dans mon périmètre ambulatoire. Je considérerai que l'exhibition de son faciès dans mon champ visuel constitue une agression à laquelle une défense coercitive est obligatoirement légitime car correspondant au réflexe conditionné.

[Lire moins](#)

jpljp 22-07-2024 • 21h10

Pas de problèmes avec les Israéliens par contre en ce qui concerne les Palestiniens..... C'est une autre histoire ! Mais le sport ne les intéresse pas car ils sont incapables de participer

[Lire moins](#)

Brulau 22-07-2024 • 20h42

Pour ignoble, ignare, infâme, insupportable ...

Passy21 22-07-2024 • 20h25

Un pays ami de la France n'est pas le bienvenu selon un élu de la République et le gouvernement ne réagit pas si ce n'est Darmaproust qui dit que ce n'est pas bien. Il est vrai que l'Etat n'existe plus.

[Lire moins](#)

Bashing Premier 22-07-2024 • 20h24

Jour après jour, les élus des 2 extrêmes nous prouvent, par leurs outrances systématiques, que les 65% d'électeurs français qui ont voté pour eux, ne possèdent pas le moindre gramme d'humanisme... Bien content d'être parti à la plage, le 7 juillet, lorsque dans ma circonscription j'avais un choix entre un candidat RN et un candidat LFI. Mes compatriotes me font honte !

[Lire moins](#)

airvb 22-07-2024 • 20h09

Oh. Les français, vous les avez élu... Lui et tous ses compères...

eh bien assumez, maintenant... !

Mobert 22-07-2024 • 19h59

Que des Portes, Guiraud ou Soudais tenant de tels propos aient été réélus dans les quartiers sensibles est une chose mais que des Caron ou Obono soient élus dès le premier tour à Paris intramuros laisse vraiment songeur sur la pensée profonde de nos bobos parisiens bien-pensants...

[Lire moins](#)

dojom 22-07-2024 • 19h40

Ermont 95 22-07-2024 • 18h34

Il semble que les groupes de pression sont plutôt du côté de lfi car vu toutes les décl... [Lire plus](#)

Flamboyant974 22-07-2024 • 19h35

@Hermon 95 le 22/07/2024 à 18h34, il faut arrêter de danser avec Marie-Jeanne ! C'est une danse qui finit par griller le cerveau.

[Lire moins](#)

JMR2LFI 22-07-2024 • 19h27

... Est peut-être beaucoup plus la bienvenue qu'un futur gouvernement NFP..

TATOU71 22-07-2024 • 19h22

Il s'appelle portes et bien qu'il la prenne cela nous reposera !

LFI la honte du pays...

Grillon66 22-07-2024 • 19h21

Tous dehors et dénonçons ses mots continuellement injurieux et discriminatoire vis à vis d'une population. Marre de ces propos indignes, de représentants de la France nous rétro-pédalons on pourrait croire que nous sommes encore en 1945. Franchement dégoûté car une population y adhère et nous savons qu'elles populations les ont élus. Ils faut dénoncer cela avec un mouvement solidaire, ca suffit car ils sont payés avec nos impôts.

[Lire moins](#)

haryhole 22-07-2024 • 19h12

Que les propos de Portes tombent ou non sous le coup de la loi criminelle, il bénéficie d'une immunité quasi absolue. Imaginez la réaction des quartiers sensibles en cas de déclaration de culpabilité de ce déprouté Personne n'osera allumer la mèche, surtout pas dans le monde judiciaire. Il existe maintenant en France une catégorie de politiciens qui peuvent agir impunément en raison de la crainte de l'effet Nahel. Le principe de l'égalité devant la loi vient de se volatiliser. C'est la carte que joueront dorénavant le NFP et LFI pour arriver à leurs fins.

[Lire moins](#)

daba 22-07-2024 • 18h53

Lfi nous emm...

qu'elle reste place de la République et son entre-soi...

Ermont 95 22-07-2024 • 18h34

TP dit tout haut ce que la plupart des Français au-delà de son électorat pense depuis toujours.

La parole se libère tout en restant codée pour éviter d'être bâillonnée.

Merci à TP et à ses camarades au combat contre des groupes de pression surpuissants

[Lire moins](#)

Tortue_Ninja 22-07-2024 • 18h27

... Bouarf... Il n'est que la voix de son maître.

Il ne faut pas croire que cet individu très contestable n'a pas réfléchi sa déclaration. Le leader Maxime millionnaire Melenchon a bien validé la sortie en amont...

C'est la stratégie bien connue de conflit permanent, sur tout et n'importe quoi qui s'exprime une fois de plus ici...

Cette fois-ci, c'est Portes qui s'y est collé...

La dernière fois, c'était l'apparatchik michetonneuse Chikirou avec les punaises de lit.

Juste avant, Quatennens avec la marche sur Proutignon...

Demain, ce sera Clémence ou Dora, parité oblige...

On parie ?

[Lire moins](#)

Le Poing! 22-07-2024 • 18h26

Ferme-la... Porte

Kermit12 22-07-2024 • 18h16

@dutchrebel 22-07-2024 • 17h30

Thomas Porte "un déprouté libre, courageux et sensible au drame palestinien", selon vous ?

Et les "palestiniens" qui ont abattu des athlètes israéliens désarmés aux JO 1972 avaient eux aussi "tout votre soutien" ?

Lecteur du Point, vraiment, "hamasrebel" ?

[Lire moins](#)

Professeur Ronchon 22-07-2024 • 18h11

Élu et réélu... Que dire de plus ? Ce pays est foutu.

Mh67 22-07-2024 • 17h56

La maproutie est bien silencieuse sur les propos de cet individu. Mais bon Maprout voulait faire barrage et bien maintenant faut faire avec LFI. Discours ignoble et j'ose pas imaginer si de tels propos avaient été tenus par un membre du RN. Honte à tous ceux qui ont fait barrage et soutien total aux Israéliens.

[Lire moins](#)

nakamanda 22-07-2024 • 17h48

Je pense à ce pauvre Mr Glucksmann, associé à LFI dans ce Nouveau Front Populaire. Qu'espérait-il ? Que LFI changerait ? Un peu de décence, ne vous compromettez pas, quittez ce parti dans lequel vous n'avez plus rien à faire. Et Mr O. Faure, les propos de Mr Portes ou de Mr Caron ne vous choquent-ils pas ? L'union de la gauche est donc tellement plus importante que la lutte contre l'antisémitisme ? Ce spectacle est plus que navrant, c'est effrayant !

[Lire moins](#)

Christophe156 22-07-2024 • 17h46

Vous imaginez un gouvernement Front Populaire avec des miniprouts LFI faisant ce genre de déclaration ?

LFI est le nouveau parti antisemite, prenant la place occupée pendant longtemps par le RN/FN.

[Lire moins](#)

mengeot. 22-07-2024 • 17h45

Kn ne risque rien ! Le bureau de l'AN étant majoritairement LFI il ne lèvera pas son immunité.

winstoned 22-07-2024 • 17h45

Tristes sont les électeurs qui ont permis à cet antisémite d'entrer à l'AN. Tous les athlètes sont les bienvenus aux J. O, israéliens comme russes ou tout autre nationalité. Pas de politique dans le sport.

[Lire moins](#)

Le sanglier de Génolhac 22-07-2024 • 17h40

Bien du temps à perdre avec ce rebut.

Abner de Sabatier 22-07-2024 • 17h20

Jamais Dupont-Macaroni n'osera attaquer LFI. Les maproutistes, enfin ce qu'il n reste sont morts de frousse et l'hélicoptère de leur patron est prêt dans les jardins de l'Élysée, au cas où...Maprout préfère les ignorer et détourner l'attention des Français sur le RN.

J'ai connu cette engeance quand ils ont pris le pouvoir en Pologne en 1947. Ils sont restés en place 40 ans avant qu'un syndicat, un vrai ne les déloge. Ce ne sont pas des punaises de lit, mais des cafards, il y en a partout en Russie (au sens propre et au figuré), en place depuis 1917, et je ne crois pas qu'on s'en débarrassera un jour.

[Lire moins](#)

Algernon75 22-07-2024 • 17h09

Est-il possible de s'associer à une plainte en noms collectifs ?

Ussat 22-07-2024 • 16h55

TP est indigne de représenter les français. Ses propos sont insupportables et devraient être sanctionnés par la justice. Nous devrions tous être solidaires des israéliens, attaqués injustement, quotidiennement, par certains membres malfaisants de LFI. Honte à eux et à tous ceux qui ont frayed avec eux pour un poste ou pour une soi-disant stratégie politique. De quoi être dégoûté de la classe politique.

[Lire moins](#)

Lecteur-assidu 22-07-2024 • 16h53

C'est plutôt LFI qui n'est plus le bienvenu avec leur flot continu de provocations qui sèment le chaos

othello1 22-07-2024 • 16h52

Ces gens là sont Bompard hasard et avant de prendre la Portes ils tombent dans le Panot

Endika Etx.e 22-07-2024 • 16h46

La "haine" contre ce soutien au terrorisme et aux preneurs d'otages du hamas, est justifiée et preuve de civilisation.

Freedom 22-07-2024 • 16h45

Procédure de destitution de l'AN immédiate. Ce racisme, antisémitisme et ultra-violence de LFI est devenue plus qu'insupportable. Cordon sanitaire autour de LFI...

[Lire moins](#)

fixeur 22-07-2024 • 16h38

Ou sont elles toutes ces belles ames qui soit disant se sont. Pincees le nez pour voter lfi &co ? Ouvrez les yeux, plutot ! Quoi qu on pense du RN, a ma connaissance ils ne cautionnent pas la violence, contrairement a lfi qui s en glorifie meme. Qui est le + dangereux des 2 ?

[Lire moins](#)

iléou 22-07-2024 • 16h36

Que ces gens doivent être tristes à l'intérieur pour porter sans cesse la ségrégation et la division.

De plus, les valeurs humanistes de gauche sont bien supérieures à cette tambouille malsaine d'idéologie de caniveau.

À se demander si ces gens sont de gauche.

[Lire moins](#)

Expendable 22-07-2024 • 16h33

Ai-je bien lu !? Combien de députes insoumis visés par des plaintes depuis le 7 octobre ? La justice (insoumise ?) serait-elle ici plus lente que pour Fillon ?

Honteux.

[Lire moins](#)

Gemarhone 22-07-2024 • 16h31

Nous ne pouvons pas dire qu'il fait preuve d'ouverture d'esprit et guère plus d'intelligence !

l'oranger 22-07-2024 • 16h31

Approuver la décision des associations qui portent plainte contre ce déprouté ne passe pas la censure.

huwart 22-07-2024 • 16h29

Une fois la vague lfi passée, il ne laissera aucune trace dans l'histoire ce pauvre monsieur..

JVA 22-07-2024 • 16h28

Mais, bien sûr, on accepte volontiers les sportifs palestiniens...

Yannick65 22-07-2024 • 16h27

"ceux qui auront provoqué à la discrimination... À l'égard... D'un groupe de personnes à raison de leur... Appartenance... À... Une nation... Déterminée seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. "

Ca pourrait marcher, on dirait bien que M. Portes rentre dans les cases. Une condamnation serait bienvenue.

[Lire moins](#)

prado13008 22-07-2024 • 16h25

Qu'attend. D le merveilleux (lol) procureur de Paris pour se saisir d'office ? Les mêmes propos de la bouche d'un député du RN verrait celui-ci déjà placé en garde à vue !

[Lire moins](#)

Kris83 22-07-2024 • 16h24

Et là, on imagine Zemmour ou Proutella ayant dit le même genre de propos sur une délégation de pays pro- Hamas, le gouvernement aurait aussitôt. Fait interdire le parti et comparution immédiate en justice ...

[Lire moins](#)

Kerlano2 22-07-2024 • 16h24

Thomas Portes (et ses copains)

font parti des gens qui ne sont pas grand chose,

la seule chose qui leur importe, ce sont les micros et les caméras.

Comme fait-on pour attirer micros et caméras ?

Et ben c'est simple : il suffit de dire un truc outrancier.

Ils sont donc condamnés à dire de pire en pire pour conserver l'attention.

Une sorte de "Dieudonnisation"...

Il n'y a pas des procédures de destitution pour ces cas là ?

[Lire moins](#)

Yves1970 22-07-2024 • 16h21

Il y a des lois, il suffit de les appliquer...

Cricri de Be 22-07-2024 • 16h18

La chartre des jeux Olympiques dit que ce n est pas le moment d'exprimer ses opinions politiques ou religieuses. Nos députés ont ils si peu de conscience ou d'objectivité ? Triste spectacle

[Lire moins](#)

serdav 22-07-2024 • 16h18

Lorsqu'on est élu de la nation on ne devrait par respect de sa fonction éviter de tenir tout message de haine, la richesse de la langue française permet de différente façon d'exprimer sa désapprobation sans créer de haine parmi le peuple, tout modérateur relèvera la mauvaise tournure d'une phrase. Que les responsables des partis politiques fassent appliquer la sagesse.

[Lire moins](#)

fassi51 22-07-2024 • 16h15

Va t on accepter les comportements de ces individus ?

dudh, art19 22-07-2024 • 16h13

L immunité parlementaire ne devrait pas exister. Les députés représentent le peuple. Pourquoi les députés auraient droit à plus (+) de liberté d expression que le peuple lui-même ?

[Lire moins](#)

MC33 22-07-2024 • 16h09

Certains de ces députés LFI ont peut-être été élus grâce aux voix maprounistes mobilisées pour battre le RN. Leurs électeurs peuvent être fiers.

[Lire moins](#)

Patagne 22-07-2024 • 16h06

De destitution existent pour les députés.

bien triste tout cela 22-07-2024 • 16h05

Ce sont plutôt les russes qui ne sont pas les bienvenues. Ce sont eux qui agressent les civiles ukrainiens, les hôpitaux les centrales électriques... les israéliens ne font que se défendre face à l'attaque du Hamas. Il ne faut pas confondre les 2 situations. LFI est pro HAMAS. On le sait

[Lire moins](#)

Montagnard67 22-07-2024 • 16h00

Et un type comme ça est député ! Je vois que ceux de LFI n'ont rien à envier à ceux du RN! Après, à la SNCF d'où il vient, il y a pas mal de cas. On peut être contre le gouvernement Israélien, comme moi, sans être antisémite ! Mais malheureusement tout le monde n'est pas assez intelligent pour séparer le bon grain de l'ivraie !

[Lire moins](#)

L'INFO EN CONTINU

17H30 - JO 2024 : rester ou partir ? Le dilemme des Parisiens

16H53 - Aéroports parisiens : un syndicat menace de faire grève le jour de...

15H46 - Bison futé : un week-end noir attendu dans toute l'Île-de-France

15H40 - « La délégation israélienne n'est pas la bienvenue » : le député...



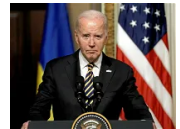
Rejoignez
les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. JFK, Eisenhower, Reagan... Ces proutidents américains à l'état de santé fragile



P. Salut nazi, bizutage, coups tordus... Villeneuve-Saint-Georges à la dérive



P. « Le refus de la poignée de main est un acte de guerre »



LES PLUS LUS

- 1 Hidjab aux JO : « La laïcité est clairement la cible d'Amnesty International »
- 2 « La gauche, quelle nullité » : François Ruffin en colère contre son propre camp
- 3 La France, future Argentine de l'Europe ?



Mardi 4 juin 2024

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Euréka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateur PER](#)

[Comparateur VPN](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)